

Commune De Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL

Printemps-été 2015



1. LE MOT DU MAIRE	3
2. VIE MUNICIPALE.....	4
2.1 Élections départementales	4
2.2 Permanences du Maire et des Adjoints(es).....	4
2.3 Réunions de conseil municipal et information PLU	4
3. FINANCES COMMUNALES.....	5
3.1 Budget primitif 2015	5
3.2 Fiscalité 2015.....	7
3.3 Budget de l'eau et de l'assainissement 2015	9
4. TRAVAUX.....	10
4.1 Voirie – travaux rue de Verdun et opérations annexes.....	10
4.2 Urbanisme – acquisition de la forge de la Louvière par l'EPF	10
4.3 Urbanisme – construction de logements PARTENORD	11
4.4 Accueil périscolaire - réfection d'un mur de clôture et mise en service d'un local technique	11
4.5 Église – pose d'une cloison isolante et remise en état des murs de la nef.....	11
5. FESTIVITÉS ET SORTIES	11
5.1 Parcours du cœur	11
5.2 Concert de Printemps.....	12
5.3 Repas des Aînés.....	12
5.4 1er mai - fête du travail	13
5.5 Cérémonie du 8 Mai - commémoration de l'armistice de 1945.....	13
5.6 Calendrier des prochaines manifestations et festivités communales 2015	14
6. VIE ASSOCIATIVE.....	14
6.1 Association multi-sports	14
6.2 Football Club Villersois	14
6.3 Villers en fête.....	15
6.4 Sport pour tous.....	15
6.5 Société Colombophile "L'Estafette"	16
6.6 Vélo Santé de Villers-en-Cauchies	16
7. INFORMATIONS DIVERSES	16
7.1 État civil 2014 – « Nos joies, Nos peines »	16
7.2 Conciliateur de justice.....	17
7.3 Médiathèque municipale.....	18
7.4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement.....	19
7.5 Paroisse	19
7.6 École.....	19
7.7 Service social	20
7.8 Ouverture estivale de la mairie	20
7.9 INSEE.....	21
7.10 Sécurité routière.....	21
7.11 Annonce FCV.....	22

1. LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, cher(ère) Villersois(e),

Depuis longtemps déjà, la CRISE s'est invitée chez nous. Entreprises et salariés ont été les premiers à en subir les conséquences désastreuses. Et le chômage toujours en hausse est là pour prouver combien la situation est grave et se dégrade encore.

Aujourd'hui, les collectivités locales sont touchées à leur tour.

En grande difficulté et très endetté, l'État réduit fortement ses aides. Vous n'êtes pas sans savoir que les ressources externes des communes ont été largement amputées l'année dernière et que la purge va se poursuivre. M. le premier ministre a confirmé récemment la nécessité pour l'État de réaliser, en trois ans, 50 milliards d'euros d'économies qui incluent une baisse drastique des dotations aux collectivités.

Selon l'Association des Maires de France, ces coupes sombres « brutales et inédites » décidées par le gouvernement et dont sont victimes les collectivités s'élèveraient à 28 milliards d'euros entre 2014 et 2017. Si l'on y ajoute, la hausse des charges et les effets d'inflation, la baisse du pouvoir d'achat des collectivités atteindrait au moins 34 milliards d'euros sur la période considérée.

Villers, comme les autres communes, est largement impactée.

Concrètement, avec la baisse simultanée des dotations de l'État, du Conseil Général du Nord et de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, la commune a perdu, en 2014, plus de 52 000 € auxquels s'ajoutent de nouvelles dépenses liées à l'abandon par l'État de certaines missions. Et ce n'est, malheureusement, qu'un début !

Les années à venir seront donc compliquées.

Au-delà d'une gestion rigoureuse, la situation nous oblige, avant tout, à être combatifs et inventifs pour poursuivre le développement de notre village. Nous l'avons été sous la précédente mandature, nous le serons davantage encore.

C'est à ce prix que la commune pourra tenir bon dans la tempête et relever les défis qui s'imposent à elle.

Votre Maire, Pascal DUEZ

2. VIE MUNICIPALE

2.1 Élections départementales

Les 23 et 29 mars dernier se sont déroulées les élections départementales. Elles ont vu, au second tour, la victoire du tandem composé de M. Guy BRICOUT et de M^{me} Anne-Sophie LECUYER (Union de la Droite) avec 59,75 % des suffrages exprimés.

À Villers, les électeurs se sont exprimés de la manière suivante :

1^{er} tour

Candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
Guy BRICOUT et Anne-Sophie LECUYER Union de la Droite	20,04%	35,86%	Ballotage
Jean DANJOU et Mélanie DISDIER Front National	38,33%	32,41%	Ballotage
Delphine BATAILLE et Georges FLAMENGT Parti Socialiste	28,85%	20,11%	
Alexandre BASQUIN et Brigitte LEFEBVRE Front de Gauche	12,78%	11,62%	

2^{ème} tour

Candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
Guy BRICOUT et Anne-Sophie LECUYER Union de la Droite	54,12%	59,75%	Elu
Jean DANJOU et Mélanie DISDIER Front National	45,88%	40,25%	

2.2 Permanences du Maire et des Adjoints(es)

Élus	Jours	Horaires
Pascal DUEZ, Maire	Mercredi	10h30 – 12h00
Alain FOVEZ, Adjoint	Vendredi	14h00 – 15h30
Marie-Françoise DELAVAL, Adjointe	Jeudi	17h00 – 18h00
Michel COURBET, Adjoint	Vendredi	16h00 – 17h00
Murielle BONNET, Adjointe	Mercredi	16h00 – 17h00

2.3 Réunions de conseil municipal et information PLU

Depuis le dernier bulletin d'information municipal, le Conseil Municipal s'est réuni à dix reprises pour traiter des affaires communales. **Lors de l'une d'entre elle, le 19 janvier dernier, la prescription de l'élaboration d'un nouveau PLU a été votée à l'unanimité. La délibération précisant les objectifs et les mesures de publicité sont affichées en mairie et disponibles sur le site internet communal.**

Depuis le 1^{er} avril dernier et durant toute la procédure, un registre est mis à la disposition du public en mairie pour accueillir toute remarque et demande.

Rappel

Les comptes rendus de conseil municipal et les délibérations sont consultables en mairie aux heures de bureau. Affichage, durant deux mois après la séance, dans le couloir dans les présentoirs muraux destinés à cet effet.

3. FINANCES COMMUNALES

La gestion des finances communales constitue l'un des axes majeurs de la politique municipale. Plus qu'hier, elle nécessite de la rigueur au moment où les communes sont largement impactées par la baisse des dotations (État, Département, EPCI) et l'augmentation des charges auxquelles elles ne peuvent se soustraire.

Dans ce contexte, partout en France, les élus doivent faire des choix souvent difficiles, en termes de dépenses de fonctionnement, d'investissements ou de fiscalité.



À Villers, des mesures sont à l'étude pour faire des économies d'énergie (fermeture de l'éclairage public durant la nuit), d'autres sont déjà en œuvre : collaboration avec des communes voisines, au sein d'un groupement de commandes, pour négocier les prix d'achat de produits de consommation courante, non-remplacement des agents titulaires qui partent à la retraite, mise en sommeil de certains investissements, suppression de certaines prestations ou manifestations parmi lesquelles le feu d'artifices, le concours des maisons fleuries, la distribution de chocolats/bouteilles de vin aux personnes qui ne participent pas au banquet des Anciens,...

Mais, malgré les difficultés, la Municipalité a notamment maintenu, en 2015, le repas des Aînés, la fête des mères, les gratifications offertes aux médaillés du 1^{er} mai, les vacances de neige et le centre de loisirs pour nos Jeunes.

3.1 Budget primitif 2015

Le budget primitif 2015

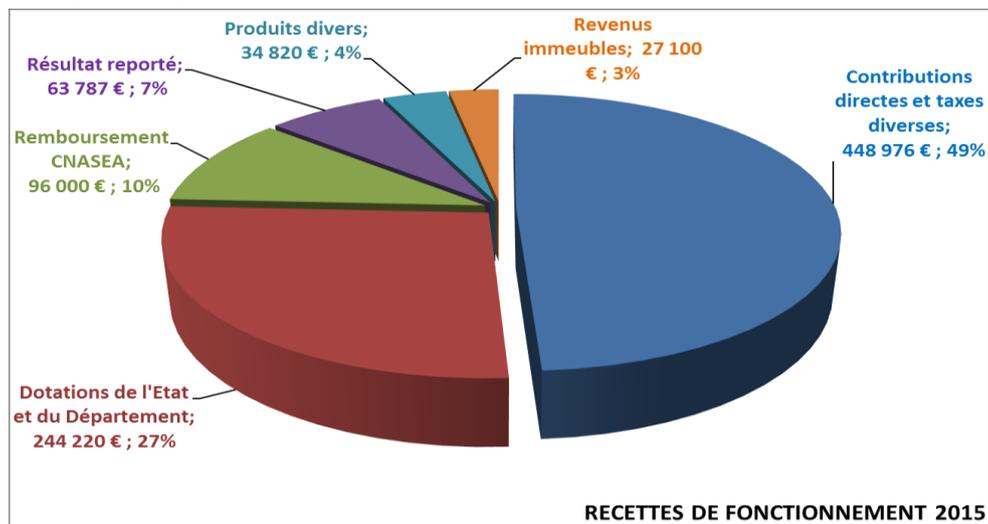
- est l'état comptable prévisionnel des dépenses et des recettes de la commune pour une période d'un an. Il constitue le seul tour d'horizon global de l'action municipale de l'année.
- répond aux exigences des instructions comptables et budgétaires M14 et M49 et couvre tous les secteurs d'activités de la commune : éducation, enfance, action culturelle, sports, loisirs, sécurité, propreté, environnement, fonctionnement des services, voirie, circulation, entretien des bâtiments communaux, constructions nouvelles ...
- peut faire l'objet de décisions modificatives en cours d'année sur proposition du Maire et après délibération du Conseil Municipal qui est souverain en la matière.

3.1.1 Budget primitif 2015 - Section de fonctionnement

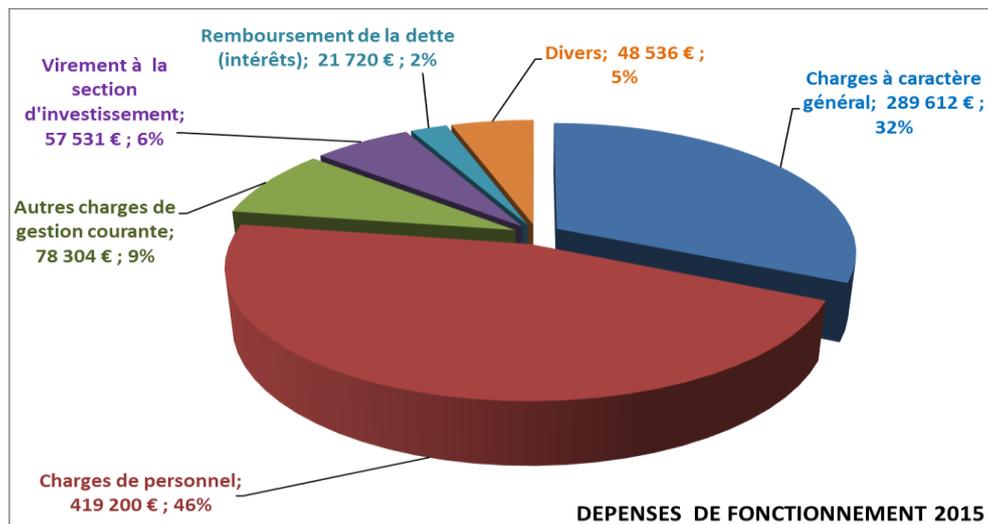
Cette section s'équilibre, en recettes et dépenses, à 914 903,45 €. Elle reprend, en dépenses, toutes les charges courantes nécessaires à la bonne marche d'une commune à savoir : les frais de personnel, les achats de fournitures, d'électricité, de gaz et de téléphone, les frais financiers (paiement des intérêts des emprunts), les subventions aux associations et au C.C.A.S, etc.

Des recettes doivent impérativement compenser, à hauteur égale, les frais de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement



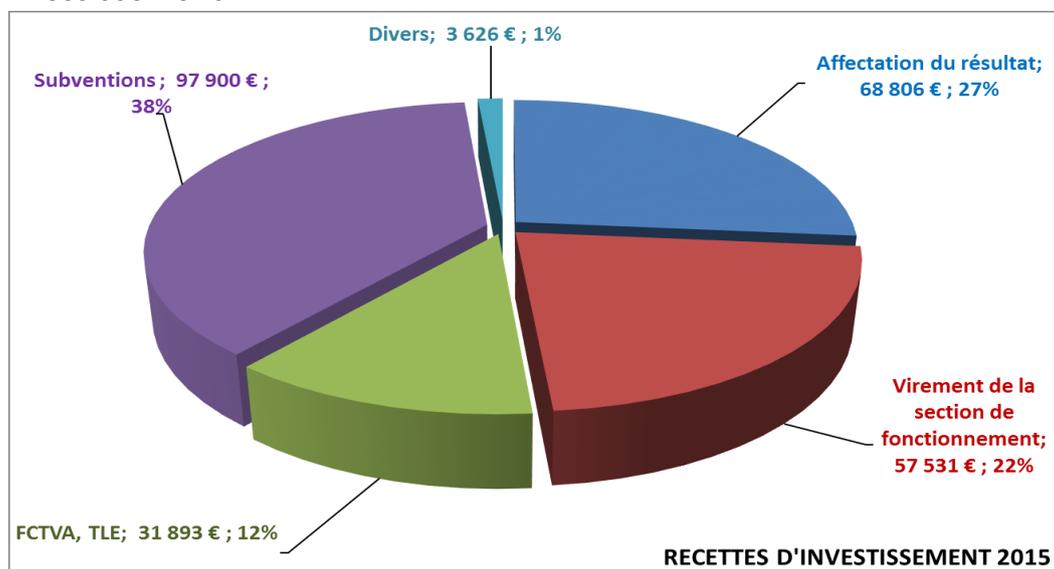
Dépenses de fonctionnement



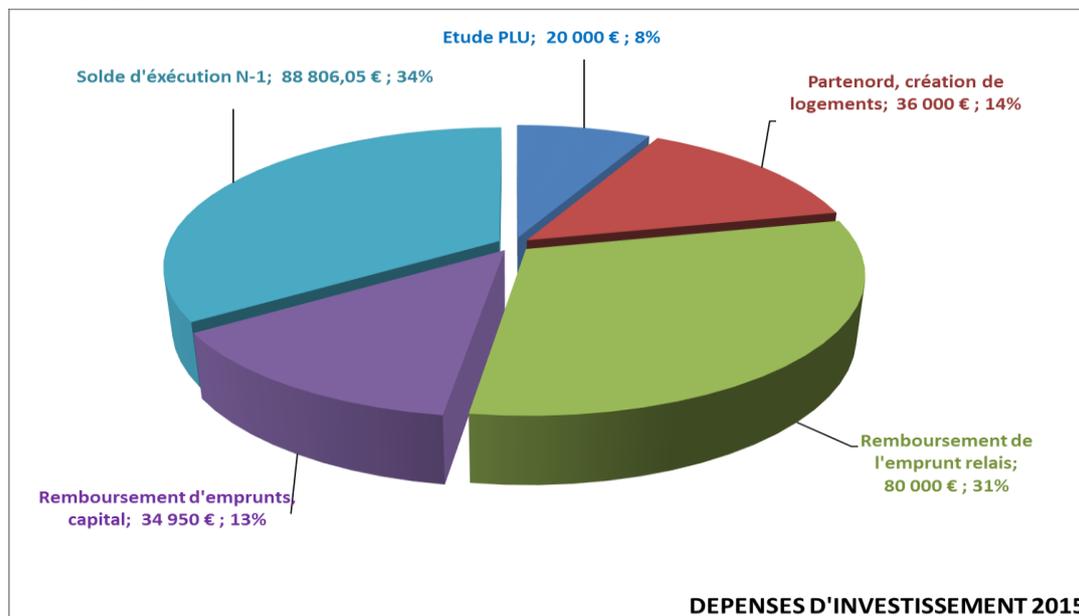
3.1.2 Budget primitif 2015 - Section d'investissement

Cette section s'équilibre, en recettes et dépenses, à 259 756,20 €. Elle reprend toutes les dépenses uniques et non renouvelables de la commune (construction de nouveaux locaux, gros travaux de mise aux normes de bâtiments anciens et remboursement de la dette en capital). Des recettes doivent impérativement compenser, à hauteur égale, les opérations d'investissement engagées par la commune.

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

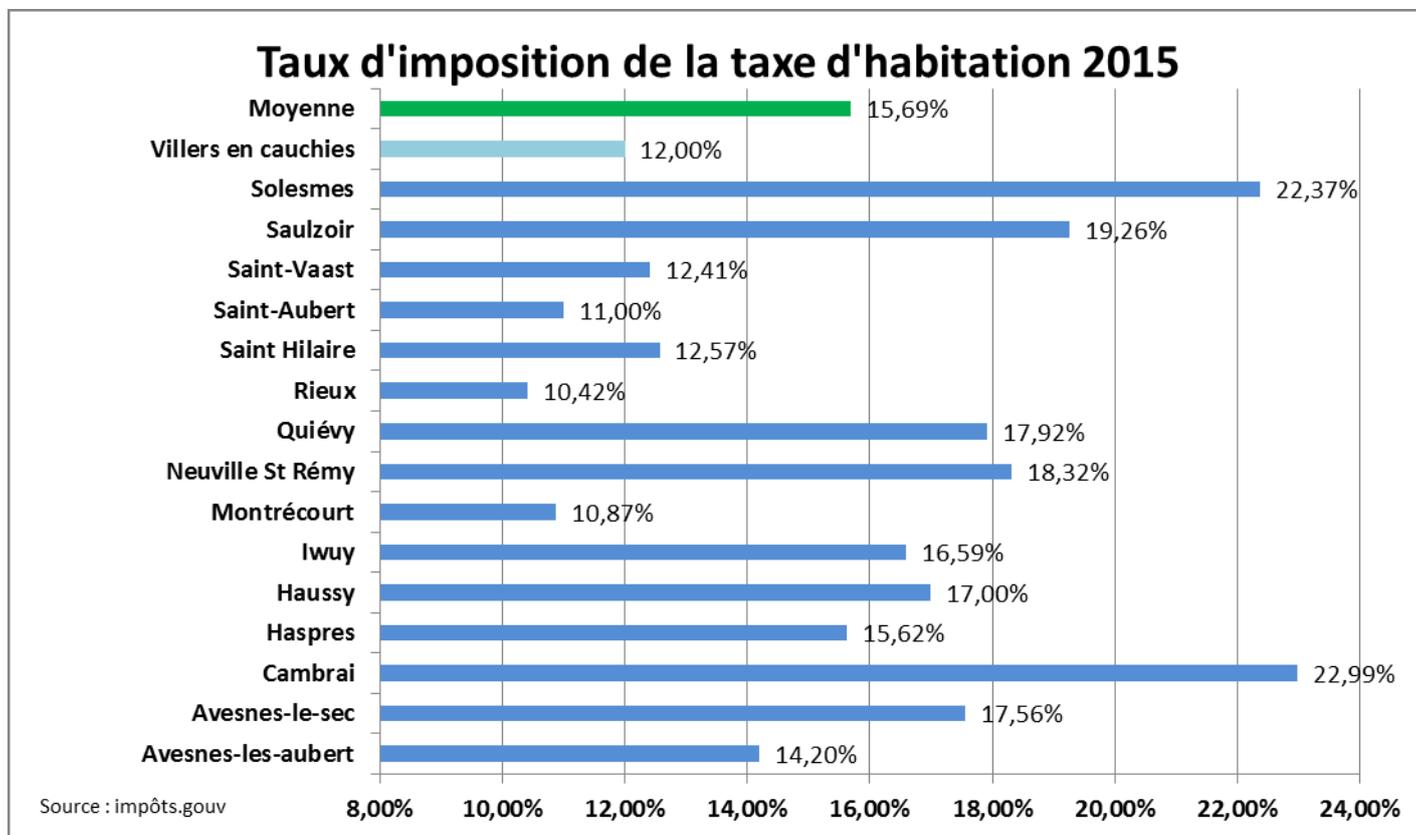


3.2 Fiscalité 2015

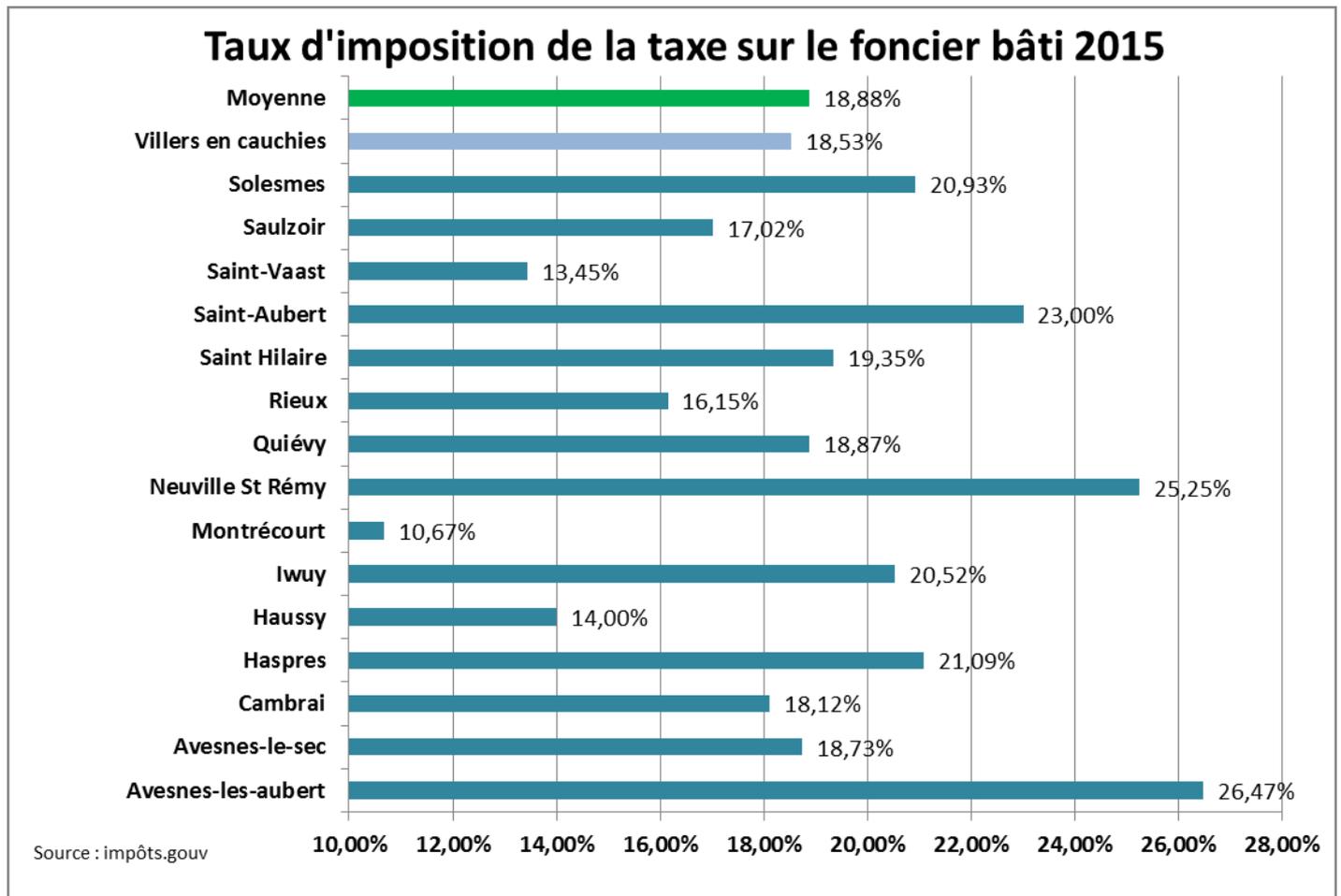


Pour faire face aux importantes baisses des dotations et aux besoins de financement qui restent nombreux pour moderniser la commune, le Conseil Municipal a décidé, en avril dernier, d'ajuster la fiscalité. Les taux d'imposition ont été alignés sur ceux de 2005 et sont, très souvent, inférieurs à ceux qui se pratiquent dans la plupart des villes et villages voisins.

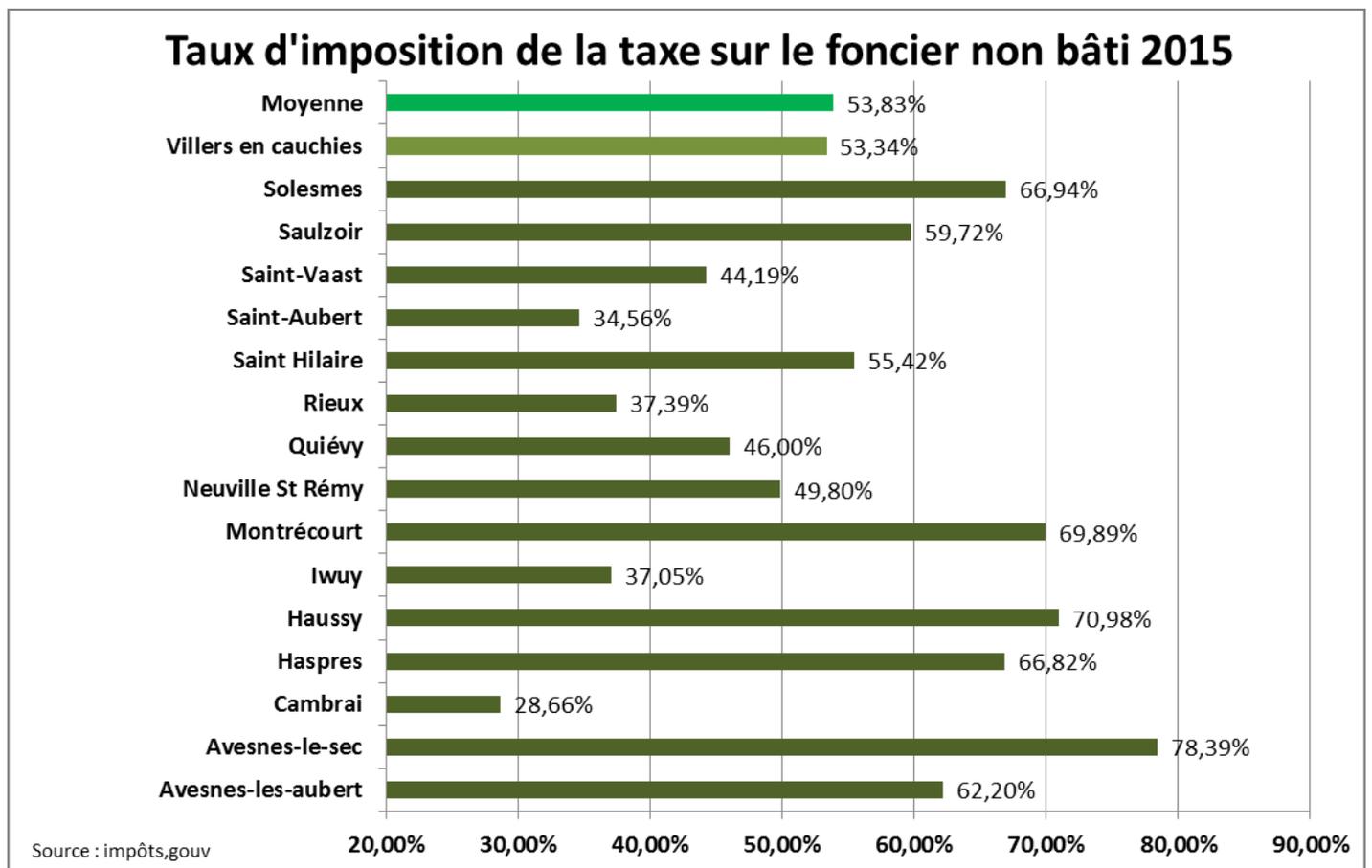
Taxe d'Habitation



Taxe Foncier bâti



Taxe Foncier non bâti



3.3 Budget de l'eau et de l'assainissement 2015

Le budget de l'eau et de l'assainissement

- est un budget annexe de la commune.
- porte sur le fonctionnement de la régie des eaux qui comprend les services de distribution d'eau potable et d'assainissement mis en œuvre dans la commune.
- peut faire l'objet de décisions modificatives en cours de programmation.
- se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement, lesquels doivent obligatoirement s'équilibrer en recettes et dépenses.

3.3.1 Budget annexe des eaux 2015 - Section de fonctionnement

La section s'équilibre en dépenses/recettes à 371 511,65 €.

3.3.2 Budget annexe des eaux 2015 - Section d'investissement

La section s'équilibre en dépenses/recettes à 407 652,24 €.

3.3.3 Prix de l'eau :

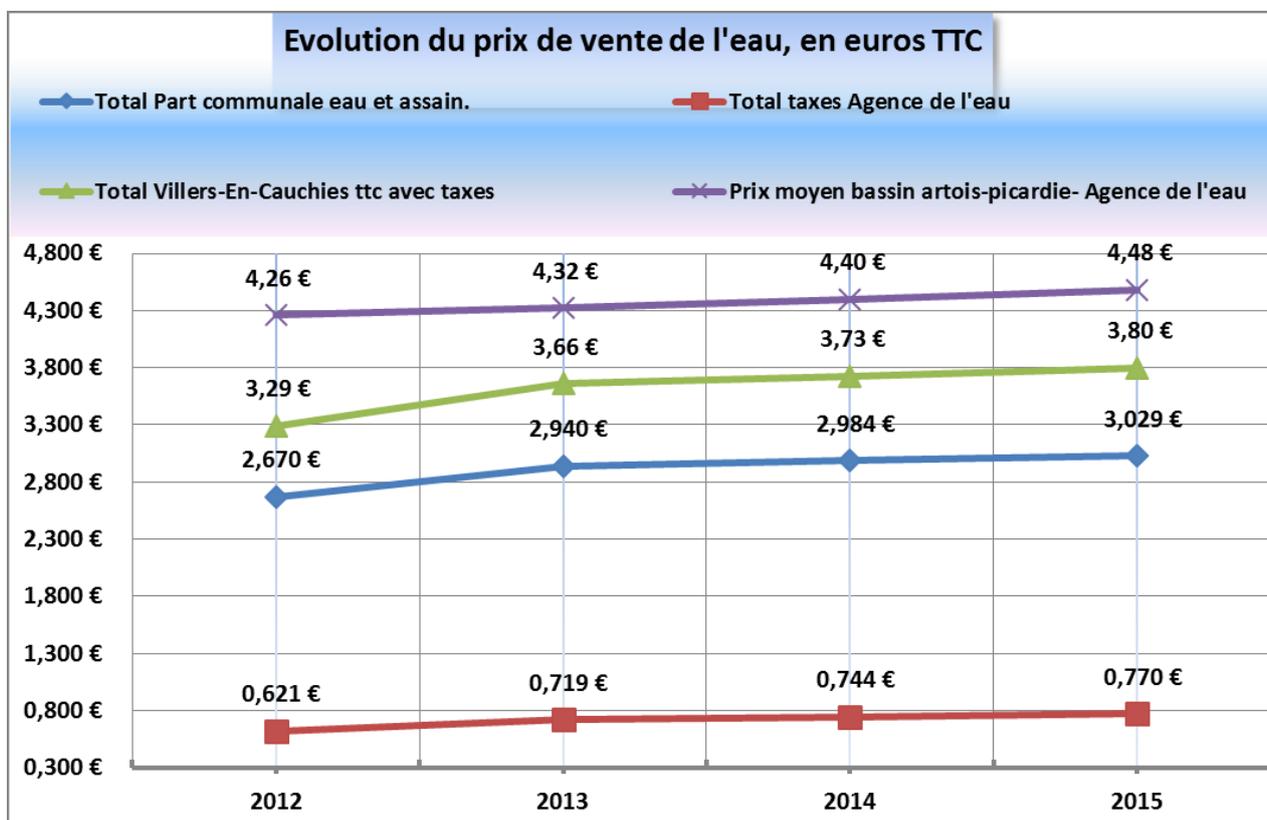
L'an dernier, le Conseil Municipal avait fixé le prix de l'eau à 1,421 € HT/m³ et la redevance assainissement à 1,350 € HT/ m³.

Pour 2015, M. le Maire a proposé de fixer le prix en considérant le cours de l'inflation, les futurs investissements et les coûts d'entretien.

Il a donc été voté une actualisation du prix de 1,5%, soit 1,442 € HT/ m³ pour l'eau et 1,370 € HT/ m³ pour l'assainissement.

3.3.4 Comparatif du prix de vente avec le bassin Artois Picardie.

Le prix 2015 reste inférieur au prix pratiqué en moyenne sur le bassin Artois Picardie.



4. TRAVAUX

4.1 Voirie – travaux rue de Verdun et opérations annexes

Le dossier de consultation des entreprises a fait l'objet d'une large mise en concurrence, le jugement des offres sera finalisé courant juin, pour une prévision de début des travaux au second semestre, sous certaines réserves.

En effet, compte tenu que nous traversons une crise financière, et du changement de majorité du conseil départemental, les travaux ne seront lancés qu'après avoir reçu l'assurance des différents partenaires qu'ils sont effectivement en capacité de payer les subventions déjà actées et ce, dans un délai « raisonnable ».

Pour rappel, les travaux consistent en la création d'un réseau d'eaux usées rues de Verdun, Saulzoir, et Joliot-Curie, par la mise en place d'un réservoir, de l'effacement des réseaux, de la reconstruction de la chaussée et des trottoirs rue de Verdun (*durée totale des travaux environ 2 ans*).

Les propriétaires riverains de ces rues devront le cas échéant, mettre en conformité leurs réseaux d'assainissement. Dans ce cadre, ils sont éligibles à une subvention de l'agence de l'eau, une réunion publique sera organisée avec elle.

Le raccordement au réseau public d'assainissement est le premier maillon de la chaîne de l'assainissement collectif des communes. Ce maillon a une importance prépondérante pour la rentabilité des investissements publics, puisque les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration sont inutiles tant que les particuliers ne réalisent pas les travaux destinés à rejeter leurs eaux usées.

Depuis les années 80, l'Agence a mis en place une politique incitative d'aide aux travaux de raccordement.

4.2 Urbanisme – acquisition de la forge de la Louvière par l'EPF

Depuis la fin de l'année dernière, la « forge de la Louvière », implantée dans les murs de l'ancienne entreprise CAVRO, a fermé ses portes pour cause de départ à la retraite de M. Alain DUMOULIN, artisan ferronnier. À l'époque, des offres de reprise avaient surgi, notamment dans le but de réutiliser les bâtiments pour y faire du stockage. La Municipalité ne souhaitait pas laisser cette verrue en centre bourg pendant des décennies encore, alors que des efforts réguliers sont entrepris pour valoriser le village (réfection de voiries communales en 2013, réduction de la friche située en face de la mairie par la construction de logements sociaux en 2014/15,...). En accord avec le Conseil Municipal, M. le Maire s'est rapproché de l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais pour gérer ce dossier. Cet organisme public a racheté les bâtiments et les a sécurisés. Leurs désamiantage et démolition interviendront ultérieurement.

La commune dispose désormais d'un délai de 5 à 7 ans pour se rendre éventuellement acquéreur du site dépollué et mis à nu. Pour l'instant, rien n'est encore fixé quant au réemploi de la parcelle.

VILLERS EN CAUCHIES – PLAN DE SITUATION



A7 Aménagement



4.3 Urbanisme – construction de logements PARTENORD

Comme tous les projets d'importance, il a fallu du temps pour le faire surgir. Mais après de longues négociations avec différents bailleurs sociaux, c'est PARTENORD habitat qui a été choisi sous la précédente mandature pour mener à bien la **construction de huit logements sociaux destinés prioritairement à des personnes âgées à revenus modestes**. Le chantier s'est ouvert dans le dernier quart de l'année 2014. En l'absence d'intempéries notoires, les maisons sont sorties de terre rapidement et les travaux de gros œuvre sont pratiquement terminés. Le clos et le couvert sont achevés, il reste à poser un enduit sur les parties réalisées en parpaings.



4.4 Accueil périscolaire - réfection d'un mur de clôture et mise en service d'un local technique

Depuis 2010, l'accueil périscolaire a fait l'objet de toutes les attentions de la part de la Municipalité. Après la création du restaurant périscolaire et la réfection complète de la cour de récréation sous la précédente mandature, 2014 a vu la construction d'un local technique et la remise en service des toilettes réservées aux personnes à mobilité réduite. Dernièrement, certains murs de clôture ont été rénovés par le personnel communal.

4.5 Église – pose d'une cloison isolante et remise en état des murs de la nef



Après la modernisation du chauffage central est venu le temps de procéder à l'isolation partielle de l'église communale Saint-Martin. Compte tenu des spécificités du bâtiment, il ne sera pas possible d'obtenir des gains thermiques importants mais les travaux qui viennent de s'achever apporteront, sans nul doute, un mieux pour les usagers réguliers ou exceptionnels. Ils visent à stopper le froid venant du clocher. La cloison existante entre le clocher et la nef (1^{er} étage) s'avérant nettement insuffisante, a été doublée par une autre beaucoup plus épaisse. Dans le même esprit, d'autres travaux d'isolation sont prévus prochainement au rez-de-chaussée.

Parallèlement, les agents communaux se sont également occupés de la rénovation complète des murs situés au fond de la nef (fonts baptismaux et monuments aux Morts 14/18). Refaits en 1922/23 lors de la reconstruction de l'église, ils étaient en mauvais état compte tenu des variations de température liées à l'utilisation épisodique des locaux. En certains endroits, la bourre était déjà tombée ; en d'autres, elle menaçait de se détacher par grands morceaux. Tout a donc été abattu et remplacé par du placo avant remise en peinture. Il est prévu de rafraîchir le reste des murs de la nef dans le courant de l'année.

5. FESTIVITÉS ET SORTIES

5.1 Parcours du cœur

La marche est un sport à part entière qui peut être pratiqué à tout âge, bon non seulement pour le cœur mais aussi pour les articulations, l'équilibre personnel et la convivialité. C'est fort de cette conviction qu'une dizaine de vaillants marcheurs ont parcouru les chemins boueux de notre belle campagne le 28 mars dernier. Très peu nombreux si on compare aux années précédentes mais il faut reconnaître que cette manifestation nationale était particulière : avancée au samedi pour cause d'élections départementales le lendemain, elle se déroulait au même moment que les obsèques de M. Charles LEPRETTE, ancien secrétaire de mairie, auquel

de nombreux Villersois avaient tenu à rendre hommage. Et si on ajoute le crachin qui a accompagné les marcheurs durant ces quelques kilomètres...

5.2 Concert de Printemps

Depuis 1989, année après année, l'harmonie de Villers s'efforce de participer de son mieux à l'animation du



village en organisant quatre concerts. La Municipalité ayant fait procéder à la rénovation du chauffage de l'église, c'est à Villers que la messe de Sainte Cécile fut célébrée par l'abbé Claude PERRIAU le samedi 13 décembre dernier, en présence d'une nombreuse assistance au sein de laquelle on notait la présence de Monsieur Pascal DUEZ, Maire et de son conseil municipal.

Avec le retour du printemps, c'est à la salle des fêtes que vient d'avoir lieu un second concert durant lequel les élèves de l'école de musique ont présenté, en première partie, le fruit de leur travail sous la houlette de leurs enseignants respectifs.

Puis vint le tour des musiciens confirmés qui offrirent, sous la direction de Stéphanie LEMAIRE et d'Alain MERESSE, une très belle prestation.

5.3 Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé à la salle des fêtes, toujours aussi bien décorée par des bénévoles dévoués. Une petite centaine de personnes avait répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité pour partager un repas savoureux élaboré en leur honneur.

Après le discours d'accueil de M. le Maire et la remise de cadeaux et de fleurs aux doyennes et doyens de l'assistance (Jeannine BILLOIR, Georges MARQUAILLE, Émilie et Roland BOURLET), la journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.



5.4 1er mai - fête du travail

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts en présence des Anciens Combattants et de leur Président, la traditionnelle manifestation du 1^{er} mai, rehaussée par la musique municipale, a permis de mettre à l'honneur six de nos concitoyens. M. le Maire a décerné à chacun d'entre eux le diplôme d'honneur du travail, non sans avoir retracé brièvement leurs carrières professionnelles.



Au titre de la promotion 2015, ont été décorés :

Échelon ARGENT : M^{me} Nadine DINAUT-COLART, MM. Richard BILLOIR, José DINAUT et Gérard LESNE.

Échelon VERMEIL : M^{me} Nadine DINAUT-COLART, MM. Richard BILLOIR et José DINAUT.

Échelon OR : M^{me} Nadine DINAUT-COLART, MM. Richard BILLOIR et José DINAUT.

Échelon GRAND OR : M^{me} Nadine DINAUT-COLART, MM. José DINAUT, Gérard HETUIN et Gilles LEROY. M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal renouvellent aux récipiendaires leurs sincères félicitations.

5.5 Cérémonie du 8 Mai - commémoration de l'armistice de 1945

Le 8 mai 2015, la France a commémoré solennellement le 70^e anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe.

Après avoir excusé M. Richard DECEUNINCK, Président des Anciens Combattants, indisponible pour raisons de santé,

M. le Maire a rendu hommage, au nom de la Municipalité, aux femmes et aux hommes qui ont souffert durant le conflit et qui, pour certains, ont contribué à la Victoire en Europe : les combattants de la France Libre qui ont porté haut, aux côtés des Alliés et aux quatre coins du globe, le drapeau tricolore.



Des Résistants aussi, qui ont mené, sur le territoire national, la lutte dans l'ombre. Parmi eux, Eloi GERNEZ (1920-2011), un de nos compatriotes, que la commune a honoré, en 2013, en donnant son nom à la rue qui desservira bientôt la résidence « Maurice GENEVOIX ». Mais aussi, Jean TURMEAU (1922-1944), condamné à mort par le tribunal de la feldkommandantur 722 et fusillé en 1944 à Saint-Lô. Ce jeune homme, qui aurait pu attendre patiemment qu'on gagne pour lui la victoire, la liberté et la paix, a donné sa vie pour secouer le joug nazi. Dans la dernière lettre adressée à sa famille, il s'exprimait ainsi : « J'ai, en effet, à la suite de mon arrestation par la police mobile de Rouen, à Flers, été remis aux autorités allemandes (...) à Saint-Lô où je

viens d'être condamné à mort (...). La mort ne me fait pas peur, je l'avais un peu prévue, j'irai à elle la tête haute, en vrai Français qui sait pourquoi il a combattu ».

« Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent » écrivait récemment M. Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

C'est, en effet, à nous qu'il appartient désormais de promouvoir la paix, une valeur inestimable mais fragile, dans un monde toujours plus instable et dangereux.

5.6 Calendrier des prochaines manifestations et festivités communales 2015

- Commémoration AFN : dimanche 21 juin.
- Fête nationale : mardi 14 juillet.
- Fête de clôture du centre de loisirs : jeudi 23 juillet.
- 1^{ère} ducasse : dimanche 26, lundi 27 et mardi 28 juillet.
- Concert de l'harmonie le 27 juillet.
- Brocante et exposition de voitures anciennes : dimanche 4 octobre.
- 2^{ème} ducasse : dimanche 4, lundi 5 et mardi 6 octobre.
- Concert de l'harmonie le 5 octobre.
- Commémoration de l'armistice de 1918 : mercredi 11 novembre.
- Journée commémorative de la Grande Guerre et inauguration de la résidence « Maurice GENEVOIX » (rue de Cambrai) : samedi 14 novembre.

6. VIE ASSOCIATIVE

6.1 Association multi-sports

Chères Villersois, Chers Villersois,

Le CSV Multisport compte maintenant plus de 20 membres seulement 6 mois après son démarrage.

Pour l'instant, le rodage s'est fait sur les activités suivantes :

- le Tennis de Table le mardi de 18H à 20H (plage horaire que nous avons partagée cette année avec le football mais que nous espérons pouvoir obtenir pour l'année complète sur la saison prochaine afin de régulariser cette activité pour les 8 à 12 joueurs habituels).
- Le Futsal le samedi de 17H à 19H30/20H00 : plus de 20 joueurs.

Nous organiserons une manifestation (à définir) au profit du club courant 2015.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements.

Christian LEROY

07 86 58 15 57



6.2 Football Club Villersois

Bilan sportif du début d'année 2015



Deux équipes seniors sont engagées et bien placées au classement.

La A est 1^{ère} au classement. La B est bien classée et peut prétendre à une montée en 3^{ème} division.

Venez les encourager chaque dimanche au stade.

6 équipes jeunes sont engagées :

Une équipe U13 pour les enfants nés en 2002 et 2003.

Une équipe U11 pour les enfants nés en 2004 et 2005.

Deux équipes U9 pour les enfants nés (nées) en 2006 et 2007.

Deux équipes U7 pour les enfants nés (nées) en 2008 et 2009.

Les équipes U13 et U11 participent à un championnat, les équipes U9 et U7 à des plateaux (petits tournois de foot).

Venez les encourager chaque samedi au stade.

L'école de Foot accueille chaque samedi, de 10h30 à 11h30, les plus jeunes footballeurs nés (nées) en 2010 et 2011, au City stade.

Le comité du FCV

6.3 Villers en fête

L'Année 2014 a été clôturée par un voyage au marché de Noël de Reims et le réveillon de la Saint-Sylvestre qui ont, tous deux, rencontré un vif succès. En ce qui concerne les festivités proposées pour dynamiser le village, 2015 a démarré par un spectacle patoisant qui a ravi le public et s'est poursuivi par le traditionnel loto.

D'autres manifestations sont envisagées ou en cours de préparation dont la grande brocante d'octobre.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent sans compter pour assurer la tenue de ces manifestations destinées en priorité aux Villersois(es) mais qui attirent régulièrement un grand nombre de personnes extérieures.

La Présidente

Evelyne LEROY



LOTO



RÉVEILLON

6.4 Sport pour tous

Ouvertes à toutes et à tous, les activités sportives traditionnelles ont toujours lieu, dans une ambiance sympathique, le lundi de 17h30 à 18h30 (gymnastique d'entretien) et le mardi de 20h00 à 21h00 (step – renforcement musculaire) à la salle des sports. Pas besoin d'être un grand sportif, chacun fait les exercices à son rythme dans la convivialité et la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour l'une ou l'autre de ces activités !

La Présidente

6.5 Société Colombophile "L'Estafette"

La saison 2014 s'est achevée malgré les conditions météorologiques déplorables. Le mauvais temps a occasionné des reports de lâchers voire des annulations et des pertes nombreuses de pigeonneaux. La Société, une des plus fortes du secteur d'Avesnes-lez-Aubert, a « enlogé » près de 3 000 pigeons cette année.

"L'Estafette" remercie la Municipalité pour la subvention annuelle.

Classement du Championnat :

Catégorie : Vieux	Catégorie : 1 an	Catégorie : Jeunes
LABAT Jean-François	BAILLEUX Daniel	ROLLET frères
ROLLET Frères	ROLLET Frères	BAILLIEUX Daniel
BAILLIEUX Daniel	LAIGLE Père et Fils	MORELLE Christophe
GÉRARD Roger	MORELLE Christophe	LABAT Jean-François
LAIGLE Père et Fil	GERARD Roger	GARDEZ Paul
GARDEZ Paul	LABAT Jean-François	GERARD Roger
MORELLE Christophe	GARDEZ Paul	LAIGLE Père et Fils

Le Président

6.6 Vélo Santé de Villers-en-Cauchies

Les amis de la « petite reine » ont repris la route, début mars, pour une nouvelle saison cyclotouriste.

La sortie a lieu le dimanche matin suivant l'horaire indiqué sur le panneau d'affichage à la mairie. Le rassemblement se fait au même endroit.

Vous avez entre 15 et 115 ans, un vélo en bon état et un peu de volonté, venez avec nous découvrir les routes du Cambrésis et du Valenciennois.

Si cela vous intéresse, vous pouvez également nous aider, en tant que signaleur en charge de la sécurité des coureurs, sur les différentes courses qui passent par notre village.

Tout cela se fait dans une bonne ambiance.

Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie, vos élus ou Alain DENOYELLE (06-16-26-33-64).

À bientôt et vive le vélo.

Le Président

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 État civil 2014 – « Nos joies, Nos peines »

NAISSANCES :

05/01/2014 : AYADI Ilyan, fils de AYADI Ali et MASQUELIER Virginie.

19/01/2014 : HERBAUT Elisa, fille de HERBAUT Mathieu et STRAMANDINO Audrey.

21/01/2014 : COUTELARD David, fils de COUTELARD Jean-François et LERICHE Séverine.

27/02/2014 : GEORGE Charline, fille de GEORGE Nicolas et GUILLOT Katy.

09/03/2014 : PRUVOT Luckas, fils de PRUVOT Geoffrey et BELOT Wendy.

08/04/2014 : DUBUS Lilou, fille de DUBUS Bertrand et SARACINO Delphine.

02/05/2014 : GLACET Lilou, fille de GLACET Christian et VICTOIRE Angélique.

18/05/2014 : BUTIN Gabrielé, fils de BUTIN Marius et MADAU Sabrina.

18/06/2014 : BRANCHART Candice, fille de BRANCHART Frédéric et DENAËS Aurore.

09/07/2014 : BODQUIN Mahone, fils de BODQUIN Michaël et VISSÉ Céline.

14/08/2014 : WOZNIAC Emmy, fille de WOZNIAC José et DUPONT Ingrid.

26/09/2014 : CARRION Gaspard, fils de CARRION Maxime et DENOULET Amélie.

27/09/2014 : TISON Noam, fils de TISON Damien et CHENG Esther.

27/11/2014 : GILLOT Gauthier, fils de GILLOT Flavien et HAUDEGOND Cécile.

22/12/2014 : DHERBÉCOURT Nohan, fils de DHERBÉCOURT Sébastien et MÉRESSE Bérangère.

MARIAGES :

29/03/2014 : LEFEBVRE David et JEAN Aurélie.

19/07/2014 : FLOQUET Pascal et GAILLET Maryline.

DÉCÈS :

18/02/2014 : VILAIN Ghislaine Veuve HECTOR (77 ans).

27/02/2014 : MUGUET Pascal (54 ans).

09/03/2014 : GLACET Rose Veuve VILAIN (83 ans).

05/04/2014 : MERESSE Josette (76 ans).

22/07/2014 : HERBIN René (91 ans).

05/08/2014 : CACHEUX Christian (55 ans).

26/08/2014 : LARGILLÈRE Jeanne-Marie Veuve TELLE (82 ans).

08/09/2014 : CAPLIEZ Laurent (48 ans).

11/09/2014 : PREVOST Nadine Épouse DESCAMPS (66 ans).

01/11/2014 : PUCHE Jean (88 ans).

24/11/2014 : DOUX Christian (64 ans).

07/12/2014 : DEFOSSEZ Vincent (42 ans).

7.2 Conciliateur de justice



Monsieur Jean-Louis BROUSSE

Conciliateur de Justice

Ressort du Tribunal d'Instance de CAMBRAI

Tiendra une permanence en mairie de VILLERS-en-CAUCHIES aux dates et heures suivantes :



Jour	Dates	Heures
Jeudi	21/05/2015	9 – 12 h00
Jeudi	04/06/2015	9 – 12 h00
Jeudi	18/06/2015	9 – 12 h00
Jeudi	02/07/2015	9 – 12 h00
Jeudi	09/07/2015	9 – 12 h00
Jeudi	03/09/2015	9 – 12 h00

Une prise de rendez-vous préalable est indispensable.

Prière de téléphoner au 03.27.37.12.06 (mairie).

Créés par le décret n° 78-385 du 20 mars 1998, les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. (Art 1er).

Les conciliateurs de justice sont des personnes bénévoles, qui présentent toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Ils ne sont pas juges, ni enquêteurs, ni conseils juridiques et leur intervention est entièrement gratuite. L'essentiel de leur mission est de rapprocher les points de vue de personnes dont la démarche commune dénote une volonté de se concilier.

Ils sont nommés par le Premier Président d'une Cour d'Appel, après avis du Procureur Général et sur proposition du Juge d'Instance, pour une première période d'un an, à l'issue de laquelle ils peuvent être reconduits dans leurs fonctions pour une période renouvelable de deux ans .

Les conciliateurs de justice prêtent serment devant la cour d'appel lors de leur première nomination, ils sont tenus à l'obligation du secret. Les informations recueillies ou les constatations auxquelles ils procèdent ne peuvent être divulguées.

Le **Conciliateur peut** intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'argent, contestation d'une facture, etc.

En revanche, le **Conciliateur ne peut pas intervenir** dans les conflits

- avec l'Administration (État ou collectivité territoriale) ;
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfant, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale.

7.3 Médiathèque municipale

Les sept bénévoles tiennent à proposer une grande variété de documents et sont à l'écoute de vos suggestions et propositions afin de satisfaire au mieux le plus grand nombre d'emprunteurs.

Grâce à la dotation annuelle attribuée par la Municipalité, le fonds de livres de la médiathèque s'est enrichi de nouvelles publications en fin d'année 2014. C'est ainsi que les étagères ont été complétées de romans récents médiatisés, de romans de terroir toujours très prisés, des prix littéraires de la rentrée, d'autobiographies mais également de BD, de romans pour adolescents et jeunes adultes, d'albums pour les tout-petits et de documentaires sur des sujets aussi divers que variés.

D'autres ouvrages sont régulièrement mis à disposition par la Médiathèque Départementale du Nord qui renouvelle deux fois par an ses prêts dans toutes les catégories précitées ainsi que des CD et des DVD. Le prochain dépôt aura lieu le 26 mai 2015.



Tous les prêts sont gratuits.

Ouverture de la médiathèque chaque mercredi et chaque samedi de 14h30 à 16h30.

Fermeture en août.

7.4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement



L'A.L.S.H se déroulera du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2015. Les dossiers d'inscription sont à retirer, dès à présent, en mairie auprès du service administratif.

Il est fortement recommandé de ne pas attendre la dernière minute pour se manifester. Toute demande hors délai ne pourra être prise en compte.

Merci de votre compréhension.

Le Directeur

7.5 Paroisse

La maison paroissiale, 24 rue Jules Ferry à Avesnes-les-Aubert (tél. : 03-27-37-19-51) assure des permanences les **mardis (10h00 -11h00)** et **vendredi (14h00-19h00)**.

Les inscriptions pour les baptêmes doivent se faire deux mois avant la date choisie (prière de se munir du livret de famille).

Abbé Jean-Claude PERIAU

7.6 École

ACTIVITÉS SCOLAIRES 2014/2015

La fin de l'année scolaire approche et il est bon de faire un bilan des temps forts qui l'ont enrichie:

À LA RENCONTRE DES LANGUES DU MONDE:

Le projet artistique et culturel de cette année s'intitule "Mots et Cultures du monde".

L'objectif pédagogique est la maîtrise de la langue par l'intermédiaire d'activités linguistiques et artistiques à la rencontre des mots et des cultures du monde.

À partir des mots voyageurs chaque classe met en place des ateliers d'écriture pour mettre en valeur ces mots et chaque enfant confectionnera son livre Haïkus avec les mots voyageurs qu'ils ont trouvés.

SEMAINE DU GOUT:

Participation de toutes les classes à la semaine du goût. Le mercredi 15 octobre 2014, réalisation de recettes anglo-saxonnes et le jeudi 16 octobre 2014 dégustation autour d'un goûter collectif.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18:

Les élèves, en collaboration avec leur famille, ont ramené des objets datant de la guerre 14/18 et ont ainsi organisé avec l'aide de leur enseignante une exposition ainsi qu'un parcours de lecture sous forme de quizz.

TÉLÉTHON LE 05/12/2014:

Chaque enfant a confectionné un cœur dans lequel il a fait un don, qui a été accroché dans le sapin de la classe. Une course est organisée afin de faire participer chaque enfant à son niveau à une action solidaire.

FÊTE DE NOËL:

Le mercredi 17 décembre les élèves de l'école de Villers-en-Cauchies ont été invités par la municipalité à une séance de cinéma: "les pingouins de Madagascar" pour les maternelles et CP, "Paddington" pour les CE1-

CE2- CM1-CM2. Le jeudi 18 décembre le Père-Noël est venu dans toutes les classes pour distribuer des friandises.

SORTIES SCOLAIRES:

Le mardi 17 février au matin, les élèves de moyenne section, grande section et CP/CE1 ont assistés au concert "Pierre et le Loup" au théâtre de Cambrai. Concert financé par la CAC, et transport par la municipalité. Les élèves de CE1/CE2, CM1/CM2 sont allés à l'auditorium de Valenciennes pour voir un concert "Ondes et Lyres" et ont visité l'après-midi l'histoire de Saint Amand les Eaux, le jeudi 19 février. Concert et transport financés par la municipalité. Le musée financé par la coopérative scolaire.

SEMAINE DES MATHÉMATIQUES:

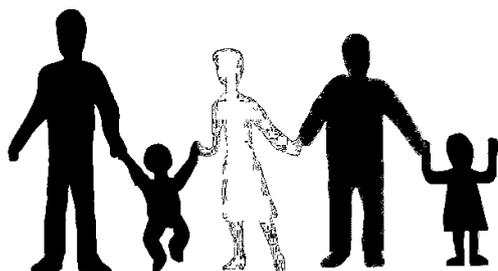
Participation au mois de mars, des élèves de CE1/CE2, CM1/CM2 au concours de mathématiques calcul@tice. Le mercredi 18 mars au matin, les enseignantes ont invité les parents dans les classes pour jouer à des jeux mathématiques avec des groupes d'enfants.

CARNAVAL:

Comme tous les ans, le vendredi 20 mars, les enfants de l'école de Villers-en-Cauchies se sont déguisés et ont dégusté des crêpes à l'école.

La Directrice

7.7 Service social



M^{me} Murielle Bonnet, Adjointe chargée des affaires sociales, tient permanence en mairie le mercredi de 16h00 à 17h00.

Elle peut répondre à vos différentes questions, vous aider dans vos démarches et vous orienter, le cas échéant, vers l'organisme pouvant répondre à vos attentes.

Dans ce cadre, elle rencontrera notamment les personnes faisant une demande auprès du C.C.A.S. afin d'établir avec elles un diagnostic de la situation.

Les informations qui lui seront communiquées sont soumises au secret professionnel. En cas de besoin, n'hésitez pas à venir la rencontrer.

7.8 Ouverture estivale de la mairie



Durant tout le mois d'août, en raison de la restriction temporaire du personnel administratif, la mairie sera fermée tous les après-midis et le samedi matin.

Merci de votre compréhension.

7.9 INSEE



SERVICE STATISTIQUE
Division "Enquêtes auprès des Ménages"



Monsieur le Maire

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES.

L'Insee réalise, entre le 4 mai et le 27 juin 2015, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

7.10 Sécurité routière

C'est l'éternel sujet qui fait débat : **le stationnement**. Si l'offre paraît pourtant large pour un village comme le nôtre, on peut toujours repérer, ici et là, des dérives. Des automobilistes indéliçats passent outre les règles. Un incivisme qui pose des problèmes de sécurité mais aussi des gênes pour les riverains : voitures garées devant des portes cochères, sur les bandes jaunes, sur les arrêts de bus, sur les passages cloutés,... Ce phénomène est notamment perceptible dans la rue La Fayette et à proximité. Il semble même s'amplifier ces derniers mois à certaines heures de la journée et en soirée. Dans le même temps, le parking de la place Roger Salengro reste quasiment vide.



Pour renforcer la sécurité, la Municipalité a donc fait l'acquisition de quelques potelets supplémentaires qui ont été installées récemment au pied du monument aux Morts, un secteur particulièrement sensible. Par ailleurs, les appels au bon sens diffusés dans les précédents bulletins communaux d'information s'étant avérés sans effets réels, la Gendarmerie Nationale verbalisera désormais les contrevenants.

La Municipalité reste, plus que jamais, soucieuse d'assurer au mieux la sécurité des Villersois(es) et combat, avec le soutien des forces de l'ordre, les excès de vitesse.

Comme annoncé dans le précédent bulletin d'information communal, la Gendarmerie Nationale intervient régulièrement dans notre village pour organiser des contrôles routiers. L'action des forces de l'ordre est efficace. Des automobilistes ont eu à répondre de leur comportement irresponsable, inadmissible et dangereux, notamment le mercredi 15 avril dernier dans l'après-midi où un véhicule a été stoppé dans sa course (rue de Cambrai) alors qu'il traversait la commune à 144 km/h.



Football **C**lub
Villersois



Préparation de la saison 2015-2016

Le FCV recherche des jeunes villersois et villersaises dans toutes les catégories

Les enfants (filles ou garçon) qui souhaitent découvrir ce sport, pourront s'initier durant tous les mercredis du mois de juin.

Rendez-vous à partir de 14h au terrain de foot ou à la salle des sports.

Les catégories jeunes :

U15 pour les enfants nés en 2001 et 2002

U13 pour les enfants nés en 2003 et 2004

U11 pour les enfants nés (nées) en 2005 et 2006

U9 pour les enfants nés (nées) en 2007 et 2008

U7 pour les enfants nés (nées) en 2009 et 2010

Pour les enfants plus jeunes, ils pourront s'inscrire à l'école de foot.

**Vous pouvez déjà prendre contact avec M. DEGRACE
Maxime, le Président du club, au 06-42-29-89-02
ou
contactez Mme LABAT Aline au 06-13-29-96-97**

Le comité du FCV